



MINISTÈRE DE L'ESPACE RURAL ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ASSISES DES TERRITOIRES RURAUX  
LES TERRITOIRES RURAUX : QUELS ENJEUX, QUEL AVENIR ?**

**DOCUMENT SUPPORT DE LA CONSULTATION  
15 octobre 2009**

Questionnement auprès des acteurs  
pour construire une politique d'avenir en faveur des territoires ruraux

Ce document est accompagné d'annexes cartographiques.

\* \* \*

**1. LE CONTEXTE GÉNÉRAL : LES TRANSFORMATIONS DE LA FRANCE ET DE SES TERRITOIRES**

Les transformations des vingt dernières années modifient et diversifient les visages de la France rurale. Les disparités entre territoires en termes de conditions de vie et de potentiels économiques existent toujours. Elles sont visibles tant au niveau national qu'europpéen (Cartes 1, 2 et 3).

Les caractéristiques des espaces ruraux se sont fortement différenciées : les enjeux, les objectifs et les moyens de l'action publique doivent être repensés et adaptés.

Plusieurs grands changements doivent être pris en compte pour comprendre l'évolution des territoires en France :

➤ **Une nouvelle étape de la mondialisation** : les territoires s'insèrent dans un système mondialisé qui les place au cœur d'interdépendances économiques, sociales, culturelles et environnementales.

➤ **L'intégration européenne** : le renforcement de la politique de développement régional, le développement de la coopération transfrontalière et l'ouverture des marchés au niveau européen ont inscrit le développement des territoires dans une perspective européenne.

➤ **L'évolution du rôle de l'Etat** : la décentralisation a considérablement renforcé le rôle des collectivités territoriales. L'Etat, lui, est appelé à poursuivre sa réorganisation et sa modernisation pour agir plus efficacement et remplir son rôle d'impulsion, de coordination et de régulation.

➤ **La démographie et les mobilités** : le phénomène majeur à prendre en compte est celui de la croissance de la population française, de son vieillissement et de sa diversité accrue. Il engendre des fragilités dans certains territoires. L'accroissement général des mobilités et les déplacements interrégionaux en faveur des façades atlantique et méditerranéenne sont des phénomènes à analyser au regard de l'attractivité des territoires.

➤ **L'extension du mode de vie urbain** : le phénomène de métropolisation s'accroît ; la France devient majoritairement urbaine. Cette mutation s'est opérée par l'étalement résidentiel. Des nouveaux modes de vie se généralisent dans les campagnes, modifiant la sociologie des villages et créant des tensions, voire des conflits entre groupes sociaux.

➤ **Les défis environnementaux et énergétiques** : le changement climatique, le renchérissement du coût de l'énergie, la dégradation de la qualité de l'eau, l'altération de la biodiversité, des paysages et des sols sont des évolutions déterminantes que doivent prendre en compte les différentes politiques publiques.

➤ **Le développement des technologies de l'information et de la communication** fait émerger une « économie de l'immatériel » qui pèse de plus en plus lourd dans l'économie mondiale et qui transforme radicalement les notions de proximité et d'accessibilité.

## **2. OU EN SONT LES TERRITOIRES RURAUX ?**

Dans ce contexte, les territoires ruraux et les populations qui les composent ont beaucoup évolué et se sont diversifiés. Pour rendre compte de leur diversité et de leur évolution, différents indicateurs peuvent être utilisés. Les territoires ruraux se caractérisent à la fois par des critères démographiques (espace peu dense, faible nombre d'emplois), géographiques (présence d'espaces naturels ou exploités mais aussi d'handicaps naturels), économiques (faible nombre et variété d'emplois, surreprésentation des secteurs primaire et secondaire) mais aussi par leur rôle dans les équilibres économiques, écologiques et sociaux, qui peut s'analyser au travers de quatre grandes fonctions.

### ***A. Les fonctions des territoires ruraux***

Quatre fonctions peuvent permettre de définir aujourd'hui les territoires ruraux. Outre la fonction de production, mise en avant dans les politiques rurales de l'après-guerre, ils ont également une fonction résidentielle, une fonction de récréation et de tourisme, et une fonction environnementale.

Cette grille de lecture, certes simplifiée, aide à caractériser de plus près les régions et les bassins de vie, ainsi qu'à déterminer les enjeux dominants et les sources de conflits potentiels.

### a) La fonction résidentielle connaît un développement spectaculaire

La plupart des campagnes connaissent une croissance démographique, plus liée à l'augmentation de la mobilité des populations urbaines (aussi bien population active que retraités) qu'à la réduction des départs (essentiellement des jeunes). (Carte 4).

Deux phénomènes, qui retrouvent également leur écho au niveau européen (notamment dans les Etats membres de l'Union Européenne les plus anciens), sont observés (tableau 1) :

- la logique de péri urbanisation s'accroît : entre 1990 et 2006, la population résidant dans l'espace périurbain est passée de 8,5 à 10,2 millions d'habitants, soit par la densification des zones urbanisées soit par l'extension dans des communes autrefois rurales, désormais placées dans la zone d'attraction d'un pôle urbain.
- la fonction résidentielle se répand dans les espaces à dominante rurale : en 2006, 18% de la population métropolitaine réside dans l'espace à dominante rurale. La population s'accroît dans la majorité des communes de l'espace rural grâce à un solde migratoire désormais positif et malgré un bilan naturel négatif.

Les départs prédominent encore dans certains territoires ruraux : de 1962 à 1999, 35% des bassins de vie ont perdu de la population. Malgré le regain de dynamisme démographique récent des territoires ruraux, 16% des bassins de vie perdent encore de la population entre 1999 et 2006. Près d'un quart de l'ensemble des départements avait enregistré une baisse de leur population entre 1990 et 1999 et sept ont continué cette tendance de 1999 à 2006 (carte 5).

Les services aux populations résidentes sont inégalement répartis tant en nombre qu'en variété, exposant certains territoires à une plus forte dépendance vis-à-vis des pôles urbains : les villes moyennes et les petites villes concentrent l'offre de services.

En revanche les bassins de vie des communes périurbaines, dont la population s'accroît, ont souvent des niveaux d'équipements, tant au niveau de l'offre que de l'accessibilité, moins élevés que dans certains bassins ruraux.

Le recul des services en particulier privés (commerces) s'observe nettement dans les petites communes des zones rurales isolées. La situation des professionnels de santé et des médecins notamment est particulièrement contrastée, l'évolution répondant à la fois à des choix d'implantation et à d'autres logiques influencées, entre autres, par la proximité d'un centre hospitalier.

### b) La fonction de production s'affirme et se diversifie

Depuis 1990, c'est dans les communes périurbaines que la croissance de l'emploi total a été, de loin, la plus élevée. A l'exception de l'emploi agricole, qui est en baisse, la progression de l'emploi total est également forte dans les zones rurales (carte 6).

Alors qu'un Français sur quatre réside dans les territoires ruraux, seul un sur cinq y travaille : l'emploi continue à être plus concentré dans les villes, alors que la population est plus répartie sur le territoire.

**L'agriculture** n'est plus l'activité économique majeure (tant en termes d'emplois que de valeur ajoutée), cependant elle continue à jouer, avec **l'activité forestière**, un rôle prépondérant dans l'occupation de l'espace.

**Les emplois et les activités liés directement aux populations** (services aux particuliers, services éducatifs et de santé, commerce de détail – dits emplois résidentiels –) fournissent plus de la moitié des emplois dans les territoires ruraux et assurent la majeure partie des nouveaux emplois dans les campagnes (carte 7). Ils présentent par ailleurs une opportunité pour les agriculteurs qui peuvent ainsi diversifier leur activité et leur source de revenus (agro-tourisme, vente directe à la ferme, visites pédagogiques...).

**La vocation industrielle** des bassins de vie ruraux reste cependant affirmée puisque l'ensemble des emplois concourant à la production, c'est-à-dire l'industrie y compris agro-alimentaire, les services aux entreprises, la logistique, le commerce de gros, les transports, représentent plus du tiers des emplois des bassins de vie ruraux (carte 8). L'emploi dans ces activités annexes à la production, a progressé entre 1999 et 2006, tandis qu'après une décennie favorable entre 1990 et 1999, l'emploi industriel proprement dit recule, sauf dans l'agro-alimentaire, dont les effectifs stagnent.

De manière générale, si le taux de création d'entreprises est un peu plus faible dans les espaces ruraux, le taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 2000 y est plus élevé que dans l'urbain.

### **c) La fonction de récréation et de tourisme est en pleine évolution**

L'espace rural, ouvert, accessible et disposant de ressources patrimoniales considérables et attractives, joue un rôle essentiel dans l'activité récréative et touristique, secteur également en pleine évolution.

Le tourisme est une activité importante pour les espaces ruraux, les touristes privilégiant dans leurs destinations (par ordre décroissant) le littoral, la campagne puis la montagne. La destination « rurale » représente environ 35-40% des séjours mais seulement 29 % des nuitées et 19 % de la consommation touristique (en 2003).

En effet, l'hébergement non marchand y tient une place importante (famille, amis ou résidences secondaires). Le secteur marchand ne représente que 22% des nuitées. La contribution des agriculteurs dans l'offre de tourisme reste marginale (environ 4%).

Au-delà des caractéristiques propres à chaque espace, l'augmentation et le fractionnement du temps libre ont conduit à développer la mobilité et les modes récréatifs de proximité.

Le tourisme rural correspond à des attentes particulières : la qualité et la variété des paysages, la tranquillité ou la proximité de la nature sont recherchés pour y favoriser des activités dans un contexte familial.

L'espace rural est aussi depuis longtemps, le lieu de pratiques récréatives (promenade, chasse, pêche), utilisatrices d'espaces et de ressources, attirant surtout des amateurs d'excursionnistes à la journée, sans effet sur la fréquentation des hébergements ; elles n'entrent pas, au sens strict, dans le champ du tourisme.

Des pratiques à la fois ludiques et sportives se développent (VTT, canyoning, cyclisme, activités équestres...). Tout en générant de nouveaux revenus, elles conduisent aussi à la consommation de nouveaux espaces. Leur progression est notable à proximité des centres urbains, provoquant parfois des conflits sur l'utilisation de l'espace et une

concurrence entre les différentes fonctions qui peuvent être un frein au développement cohérent de certains territoires.

L'existence de résidences secondaires, majoritairement localisées dans l'espace rural, est une spécificité française. Elle ne concerne qu'un ménage sur dix, mais dans certaines régions (notamment littoral et montagne) la présence des résidences secondaires est un élément important à prendre en compte (carte 9). La part de celles-ci par rapport à l'ensemble du patrimoine bâti stagne voire régresse depuis 1990. Parmi les interprétations possibles de ce phénomène, il faut retenir la sédentarisation soit d'actifs, soit de retraités – ce qui signifie que la localisation de résidences secondaires joue un rôle dans les destinations des migrations définitives.

La sédentarisation de retraités dans ce cadre conduit à s'interroger sur les horizons sociaux des retraités présents dans le rural (retraités « aisés » en provenance des villes par opposition aux retraités « autochtones » moins aisés).

Dans ces mouvements temporaires ou permanents, la part des populations du Nord de l'Europe est aussi importante dans certaines régions.

#### **d) La fonction environnementale ou « de nature » est un véritable enjeu**

Toutes les activités économiques et toutes les organisations humaines dépendent à différents titres de l'état et des disponibilités des ressources et des milieux naturels ou de la capacité des acteurs à les combiner ou à les organiser. Quatre grands enjeux sont aujourd'hui identifiés : la protection des ressources naturelles - eau et sol notamment -, le maintien de la biodiversité, la protection contre les risques naturels et le maintien des aménités et du cadre de vie.

Initialement focalisée sur la nature « remarquable », l'attention se porte désormais depuis une dizaine d'années sur la nature « ordinaire » (tant en termes de biodiversité que de paysage). Cette tendance contribue à la fois à étendre les zones protégées et à favoriser de nouveaux dispositifs assurant la mobilité des espèces et la continuité écologique. La gestion intégrée de l'espace et des activités devient désormais une nécessité. (carte 10)

Les territoires ruraux proposent une offre en matière de nature et en tirent parti car elle est et sera de plus en plus facteur d'attractivité : de l'évolution quantitative et qualitative de ces ressources dépend en dernier ressort la dynamique d'un certain nombre de leurs activités et surtout leur pérennité. Dans ce sens, l'artificialisation des sols est un phénomène à prendre en compte également (carte 11).

Les acteurs de l'espace rural sont de plus en plus interpellés en tant que dépositaires et gestionnaires de ces biens publics que constituent les espaces naturels, agricoles et forestiers. Ils jouent un rôle actif de concertation, de négociation, de gestion. Ces périmètres peuvent également contribuer à exacerber des conflits entre acteurs comme ce fut le cas au moment de l'initiation du dispositif Natura 2000.

Les politiques publiques doivent prendre en compte ces nouveaux enjeux, notamment dans leur expression territoriale (bassin versant, zone spéciale de conservation...).

## **B. Les trois visages de la France rurale**

Les territoires ruraux combinent de manière différente, dans une grande diversité de configurations, les quatre grandes fonctions précédemment décrites. De manière schématique, trois France rurales émergent (carte 12 et tableau 2) :

- tout d'abord, **les campagnes périurbaines**, en croissance démographique mais subissant les contraintes parfois très lourdes induites par leur dépendance au regard des centres urbains principaux et d'autres tirent mieux parti de la proximité d'un pôle urbain ;
- ensuite, **les territoires ruraux dynamiques**, parvenus à un positionnement économique attractif, sur la filière du tourisme par exemple (mais non exclusivement), privilégiant une dynamique de projet et interpellés par les demandes des nouveaux résidents en termes de services. Cette diversité de situations appelle des réponses adaptées ;
- et enfin, **les campagnes fragiles**, dépendant souvent d'une mono-activité agricole insuffisamment diversifiée et/ou d'une tradition industrielle en déclin marqué.

Certes, au sein des régions rurales, voire à l'intérieur d'un même bassin de vie, certains cantons ou communes s'apparenteraient à d'autres types, à l'encontre de la fonction dominante. En tout état de cause, il n'est pas question d'enfermer les analyses de la France rurale dans des schémas fermés que les réalités viendraient contredire à tout instant. Il ne s'agit que de clarifier le débat afin de mieux l'engager. Portant pour acquis cette grille de lecture de la nouvelle France rurale, chacun de ces trois types d'espace rural incarne, de manière plus ou moins appuyée, un ou plusieurs enjeux de l'aménagement du territoire et chacune des situations appelle des politiques publiques adaptées.

Les territoires ruraux ont tous besoin d'être accompagnés dans la voie d'un développement durable, afin que la qualité de vie soit préservée dans ses aspects environnementaux et sociaux, tout en prenant en compte les évolutions démographiques (carte 13).

Parmi eux, les campagnes périurbaines nécessitent une attention particulière notamment en matière de gestion foncière, de transports collectifs et de services aux personnes afin de tirer pleinement partie du potentiel de développement de l'emploi existant dans ce secteur du fait de l'essor démographique.

Les campagnes dynamiques ont particulièrement besoin que soient maintenus les facteurs favorisant leur vigueur entrepreneuriale, par des initiatives qui portent par exemple, au-delà de l'immobilier d'entreprise, sur la qualification de la main-d'œuvre, la conquête de nouveaux marchés extérieurs, l'accès aux services aux entreprises, la facilitation de leur transmission.

Enfin, les campagnes fragiles doivent être aidées afin de compenser certains handicaps (dont l'enclavement) et de construire, en lien avec les villes auxquelles elles sont interconnectées, des projets de développement ou de reconversion réalistes, adaptés à leur potentiel.

L'organisation territoriale de ces différents est également un facteur déterminant (carte 15).

### 3. LES PRIORITES D' ACTIONS

Trois priorités d'actions se dégagent : elles doivent se décliner en fonction des territoires.

#### **A. Développer les activités économiques et valoriser les atouts des territoires ruraux**

##### ENJEU

**→ Faire davantage contribuer les territoires ruraux au dynamisme économique et à la croissance régionale et nationale.**

L'une des vocations premières des espaces ruraux, en réponse à l'enjeu alimentaire national et mondial, demeure la production agricole et agro-alimentaire, secteur performant dans le commerce extérieur. Néanmoins pour assurer un développement durable des territoires et en faire des lieux attractifs, les autres atouts des territoires doivent être aussi valorisés.

La valorisation doit porter non seulement sur toutes les potentialités économiques d'un territoire rural (services, commerce, artisanat, tourisme, industrie, agro alimentaire, agriculture, pêche, sylviculture...) mais aussi sur les espaces permettant des pratiques récréatives (chasse, pêche, randonnée...) et les espaces ruraux remarquables (espaces protégés, parc nationaux et régionaux...) ainsi que sur les savoir-faire et les patrimoines locaux.

Ces diverses activités sont, selon les cas, tournées vers le marché local et régional ou au contraire ouvertes à l'ensemble du marché français, européen ou mondial. Pour l'agriculture comme pour l'industrie ou le tourisme, l'adaptation à la concurrence se réalise schématiquement soit en proposant une production de masse et en cherchant à réduire les coûts, soit en différenciant les produits. Une partie de cette différenciation peut se réaliser en valorisant les ressources territoriales (savoir-faire, aménités).

Ainsi, chaque territoire doit-il dégager ses potentialités de développement en analysant les atouts qu'il présente et/ou les freins qui limitent jusqu'à présent ce développement.

Les freins au développement sont de différentes natures : soit directement liés à l'activité soit relevant de facteurs plus structurels : transports, mobilités, NTIC, degré de qualification de la main d'œuvre, accès à la formation et aux services aux entreprises, faiblesse de l'entrepreneuriat.

Les solutions pour lever ces freins et faciliter le développement sont variables en fonction des activités et des territoires concernés (par exemple : quelle organisation territoriale des acteurs de la filière concernée, quelle coopération entre acteurs, quelle mutualisation des moyens, quelles démarches qualité, quelle stratégie d'innovation, mise en place de circuits courts...).

Ainsi, la valorisation des ressources locales en vue d'un marché local est une manière de répondre aux exigences de développement durable dans un contexte de

renchérissement du coût de l'énergie. Mais il convient d'en analyser précisément les véritables perspectives de développement.

La spécialisation fonctionnelle dans un certain type d'activités ou de productions peut être également un volet stratégique pour le développement d'un territoire.

Il est important d'apprécier quel serait le « maillage territorial optimal » pour mettre en œuvre ces solutions et ce développement.

Au-delà de ces questions générales relatives à toutes les ressources locales, les questions suivantes doivent aussi être abordées :

- La ré-industrialisation peut-elle être une opportunité pour certains territoires ruraux, en valorisant par exemple des ressources locales (matériaux) ou traditionnelles ?
- Les ressources naturelles et patrimoniales méritent, elles aussi, d'être valorisées, en tant que levier de développement des territoires.

## ***B. Faciliter la vie quotidienne des populations***

### **ENJEU**

**➔ Prendre en compte l'objectif de la cohésion sociale et territoriale dans les territoires ruraux pour favoriser leur attractivité.**

Le regain démographique des espaces ruraux est concomitant avec l'émergence d'une ruralité nouvelle, marquée par la banalisation des modes de vie, et donc la diffusion de comportements et d'attentes en matière de services, relativement homogènes sur l'ensemble du territoire national. Elles se traduisent par le développement des emplois et activités liés aux populations (services aux particuliers, services éducatifs et de santé, commerce de détail) dans les territoires ruraux.

L'accessibilité des services est donc un enjeu fort pour les territoires ruraux.

La notion de services au public englobe désormais un ensemble de services qui ne sont ni d'initiative, ni de la responsabilité de la puissance publique. La notion s'étend désormais au-delà des stricts services publics avec une exigence de réponse et de qualité comparables : c'est ainsi que les écoles, collèges, lycées, hôpitaux, sécurité sociale, pôle emploi, la Poste, les médecins, les transports, les points d'accès à internet, les commerces, le logement, les services à la personne dont ceux liés à la petite enfance ou aux personnes âgées, les réseaux bancaires, les stations essence... sont tous considérés comme faisant partie du champ des services « publics ».

**L'inventaire** des services essentiels pour le territoire, l'appréciation des usagers sur leur qualité et leur quantité, les améliorations possibles sont tout un ensemble d'éléments à collecter sur chaque territoire pour mener à bien l'analyse de l'accessibilité des services.

Une condition préalable au bon fonctionnement des services au public est **l'accessibilité** du territoire en termes d'infrastructures de transports (routiers, ferrés, aériens), de téléphonie mobile, de très haut débit, de TNT.



Il apparaît néanmoins utile d'interroger plus précisément les usagers sur la manière dont ils entrent en contact avec les services publics pour obtenir un renseignement ou effectuer une démarche administrative (par téléphone / sur place / par internet / par courrier / autre).

Dans le cas de visites sur place, il est important de savoir si les modes de transport leur permettant cet accès sont suffisants et quels sont ceux qui pourraient être développés (transports individuels ou collectifs, transports à la demande, transports privés – taxi, covoiturage...). Les usagers doivent également être en mesure de préciser le temps qu'ils jugent acceptable pour accéder à tel ou tel type de services.

Pour préserver l'attractivité d'un territoire, les services doivent également s'adapter aux besoins de tous les résidents, en prenant en compte les attentes spécifiques des populations vieillissantes (services de santé, services à la personne, commerces, activités de loisir...) comme des familles (gardes d'enfants, éducation, activités sportives et culturelles...).

Tous les services n'ont pas la même exigence de fréquentation ou de proximité de la part des usagers, c'est ainsi que l'on va plus souvent chez un commerçant de proximité ou à la Poste qu'à la trésorerie. En revanche, si on ne va pas voir un médecin tous les jours ou toutes les semaines, il est essentiel que le service médical soit un service de proximité. Certains services, font donc partie d'un « socle indispensable » à la vie quotidienne, pour lesquels les usagers ont une exigence de proximité liée à la possibilité ou à la nécessité d'y avoir fréquemment recours. C'est à partir de ce socle et de son niveau adéquat d'accessibilité (physique, téléphonique, informatique), que des engagements de services sous forme de contrats avec les partenaires publics ou privés pourraient être souscrits.

En conséquence, il est utile de recueillir l'avis des usagers sur le bon niveau territorial d'implantation des différents services pour bien déterminer ce socle. Dans cette analyse, l'offre de services doit être cohérente avec la politique de l'habitat menée sur un territoire.

Enfin, plusieurs solutions peuvent être envisagées pour améliorer la qualité de services. Il est utile de pouvoir mettre en avant toutes les bonnes expériences et réponses apportées par les différents territoires. A titre d'illustration :

- le regroupement sur un site (peut être plus éloigné), des services identiques auparavant dispersés sur le territoire ;
- la mutualisation à des degrés divers de différents services au sein de pôles;
- la dématérialisation des services (accès internet ou téléphone)...

### **C. Organiser et animer les territoires**

#### **ENJEU**

**→ Trouver une organisation qui favorise la complémentarité entre acteurs locaux et entre territoires ruraux et espaces urbains.**

L'évolution des territoires ruraux génère des usages désormais plus diversifiés, et qui nécessitent donc des cadres de gestion adaptés.

Parallèlement, les évolutions sociologiques et culturelles créent beaucoup d'attentes nouvelles.

Les collectivités locales ne disposent pas toujours de l'organisation la plus pertinente et des moyens adaptés pour faire face à ces enjeux. D'une part, certaines communes, souvent trop petites, restent encore hors de toute intercommunalité à fiscalité propre, et d'autre part, nombre d'intercommunalités sont encore d'une taille insuffisante, inférieure au bassin de vie. Il convient donc que les acteurs locaux s'interrogent sur l'échelle pertinente pour concevoir une stratégie de développement territorial.

Par ailleurs, les questions d'aménagement et de gestion du territoire doivent prendre en considération l'étalement urbain lié notamment à l'accroissement des lieux résidentiels, la gestion et la préservation des espaces naturels et agricoles, ainsi que les aspects environnementaux.

Une réflexion sur l'évolution des périmètres des intercommunalités et des schémas de cohérence territoriale (ScoT) paraît nécessaire.

De nouvelles organisations ou modes de fonctionnement ne doivent pas seulement s'envisager à l'intérieur d'un même territoire, mais également intégrer la complémentarité et les liaisons entre territoires urbains et ruraux.

Les propositions devront identifier les partenaires à impliquer et les modes de coopérations entre acteurs à mettre en place.

Il conviendra d'évaluer les éventuelles conséquences en termes de péréquations financières entre territoires, ainsi qu'en termes de besoins en ingénierie territoriale, qu'ils relèvent de l'Etat ou des collectivités territoriales.

#### **4. LES QUESTIONS POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE D'AVENIR EN FAVEUR DES TERRITOIRES RURAUX**

##### **Lancer le débat**

Pour construire une politique d'avenir en faveur des territoires ruraux, la diversité des territoires doit être prise en compte. Comme le souligne le livre vert de la Commission Européenne sur la cohésion territoriale, il s'agit de « faire de la diversité territoriale un atout ». Tous les acteurs concernés, sont invités à s'exprimer.

Les questions suivantes, non exhaustives, ont pour vocation et pour ambition, de permettre à chacun de faire part de propositions concrètes concernant les priorités d'action.

La richesse des réponses et des propositions permettra de mettre en avant des propositions d'actions diversifiées et adaptées, qui pourront concerner tant les politiques nationales qu'européennes.

##### **Les questions mises en débat sur les priorités d'action**

##### **En ce qui concerne le développement des activités économiques et la valorisation des atouts des territoires ruraux :**

- ✓ Quels sont les atouts des territoires ruraux de votre département et de votre région ?
- ✓ Quels sont les freins au développement économique des territoires ruraux, pour chacun des secteurs économiques présents sur votre territoire ?
- ✓ Comment redynamiser les campagnes en dépression démographique ?
- ✓ Quelles solutions identifiez-vous pour favoriser l'essor des activités existantes et ainsi fournir un cadre favorable au développement et à l'innovation des entreprises ?
- ✓ Quelles solutions identifiez-vous pour créer des nouveaux emplois et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ?
- ✓ La mise en valeur des ressources naturelles ou locales, des savoir-faire et du patrimoine vous semblent-elles un gisement de progrès ? Quelles actions mettre en œuvre ?
- ✓ Comment impliquer les réseaux associatifs dans la valorisation des territoires?
- ✓ Comment promouvoir le développement économique local au regard des perspectives de changement climatique et de la nécessité de lutter contre l'émission des gaz à effet de serre ?
- ✓ Les politiques publiques, nationales ou européennes, mises en œuvre actuellement vous paraissent-elles adaptées aux enjeux de développement des territoires ruraux (qu'elles soient spécifiques, sectorielles, ou globales) : contrats de

projets ou de développement et leur volet territorial, Pôles d'excellence rurale, conventions de Massif, programmes européens ?

✓ Faut-il renforcer le volet rural de politiques de développement régional ou national ? De quelle manière l'articulation entre les politiques sectorielles et territoriales peut-elle être renforcée ? Comment mieux prendre en compte les impacts territoriaux des politiques sectorielles ?

✓ Comment coordonner de façon optimale les politiques françaises et européennes en faveur des territoires ruraux ?

✓ Faut-il une discrimination positive en faveur des territoires ruraux, notamment en faveur des plus fragiles d'entre eux ? Si oui, faut-il en faire évoluer le maillage et les critères, vers un ciblage plus prononcé ou au contraire vers un élargissement (exemple des zones de revitalisation rurale - carte 14) ?

### **En ce qui concerne la satisfaction des besoins de la vie quotidienne :**

✓ Quels services publics et services aux publics font l'objet d'attentes et de demandes particulières de la part des populations, en termes de qualité, d'accessibilité et d'efficacité (thèmes à aborder : santé, services sociaux, services à la personne, garde d'enfants, aides aux personnes âgées ou dépendantes, éducation, transports, commerces, activités sportives et culturelles...)?

✓ Le niveau de services offert sur votre territoire et leur maillage, vous paraissent-ils globalement adaptés ?

✓ Sont-ils notamment adaptés :

- à l'enjeu du vieillissement de la population (services de santé, commerces, activités de loisir...)?
- à l'installation de familles (gardes d'enfants, éducation, activités sportives et culturelles...)

✓ Quels services au public devraient selon vous, figurer dans un « socle » de services au regard de leur caractère prioritaire ?

✓ Pour chacun des services de ce socle, quel est le bon niveau

- d'accessibilité territoriale (niveau communal, intercommunal, départemental ou bassin de vie) ?
- d'accessibilité téléphonique ou informatique (délais de réponse) ?

✓ Des expériences de mutualisation, de pôle de services, de téléservices ou autres existent-elles dans votre département ? Si oui, à quel niveau d'implantation ? Quels sont les facteurs de réussite ou d'échec ? Ces démarches vous paraissent-elles adaptées aux enjeux d'accessibilité, de qualité et d'efficacité des services ?

✓ Quelle place et quel statut accorder aux associations et autres structures privées qui interviennent dans les services aux publics, notamment par le biais de délégations de la part des collectivités territoriales ?

✓ Quelles améliorations apporter en matière d'offre et d'organisation des transports, pour faciliter les déplacements domicile travail, un meilleur accès aux services et pour optimiser la complémentarité ville/campagne ?

✓ L'offre de logement en milieu rural vous paraît elle suffisante? adaptée à la demande? adaptée à l'offre de services? Si non, quelles améliorations apporter?

### **En ce qui concerne l'organisation et l'animation des territoires**

✓ Les intercommunalités en milieu rural dans votre département vous semblent elles posséder le bon périmètre d'action pour exercer leurs compétences ? pour en exercer de nouvelles, si oui ou si non, lesquelles ?

✓ Quelle est l'échelle pertinente (bassin de vie, bassin d'emploi...) pour concevoir une stratégie de développement territorial et pour la mettre en œuvre ? Cette échelle est-elle fonction des domaines d'intervention (urbanisme, transports, services, emploi, etc.) ?

✓ Comment l'Etat et les collectivités d'une part et les collectivités entre elles d'autre part, peuvent-ils agir pour renforcer les relations entre les territoires (rural-rural et rural-urbain) ? Sur quelles thématiques la coopération entre les acteurs doit elle porter en priorité (transports, services, administrations...)?

✓ Comment aider les communes et les EPCI à renforcer et à mutualiser leur ingénierie pour qu'ils puissent mieux faire face à leurs responsabilités et aux enjeux de développement des territoires ruraux? Quelles seraient les voies de progrès ?

✓ La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) vous paraît elle le bon instrument pour organiser la coopération entre les intercommunalités rurales entre elles, mais aussi la coopération entre intercommunalités rurales et urbaines ? Si non, quel serait le bon support ?

✓ Comment mieux organiser le repeuplement des territoires ruraux dynamiques ?

✓ Rencontrez-vous des difficultés du fait de l'absence de maîtrise ou de l'insuffisance de maîtrise du « repeuplement » des territoires ruraux ? (offre de logements insuffisante, « mitage » du territoire, étalement urbain, concurrence avec les terres agricoles et les espaces naturels, impact coût carbone...) ?

✓ Une plus grande solidarité financière entre les territoires ruraux, voire entre les territoires ruraux et urbains, vous semble-t-elle nécessaire pour contrecarrer la « fracture rurale » qui apparaît dans certains territoires ?

\* \* \*